



FACILITÉ G5
SAHEL



PREAVIS POUR UN APPEL A PROPOSITIONS

**Financement d'un projet de
Développement pour une
consolidation de la Paix dans la
région de l'arc sud du Mali**

TABLE DES MATIERES

1	Financement d'un projet de développement au Mali.....	3
1.1	Données clés.....	3
1.2	Critères d'éligibilité.....	3
2	Objectifs et approches	4
3	Procédure de candidature	5
3.1	Session d'information.....	5
3.2	Critères de sélection.....	5
3.3	Programme indicatif du processus :	6

1 Financement d'un projet de développement au Mali

La Fondation « Facilité Sahel » prévoit de lancer début septembre 2024 un appel à propositions pour un projet de développement dans la région de l'arc sud au Mali (régions Kayes, Sikasso et Koulikoro) en vue de contribuer à la consolidation de la paix. L'appel sera publié sur le [site web de la Facilité](#). Cet avis préalable devrait permettre aux organisations intéressées de se préparer pour une soumission et, en particulier, de rechercher des partenaires potentiels pour une candidature conjointe si souhaitée.

La Facilité est une fondation indépendante qui finance des projets locaux au Sahel. Ses organes comprennent des personnes ressources et des institutions de la sous-région. Elle finance son travail grâce à des subventions de différents donateurs parmi les membres de l'Alliance Sahel.

1.1 Données clés

Zone d'intervention :	Arc Sud du Mali ¹ (les candidats sont censés choisir une sous-région bien définie au niveau communale)
Budget global indicatif :	2 millions d'Euro sur une période de 4 à 5 ans
Démarrage du projet :	envisagé pour mars 2025

1.2 Critères d'éligibilité

L'appel à candidatures s'adresse aux ONG ayant une expérience pertinente dans le pays et la capacité de gérer un projet de développement en respectant le nexus paix et développement.

Dans un esprit de promotion de l'expertise nationale, les candidatures des ONG nationales sont fortement encouragées (également en tant que cheffe de file dans un consortium). Les ONG internationales ne peuvent postuler qu'en consortium avec des partenaires nationaux ; ces derniers doivent jouer un rôle important dans la conception et la gestion du projet.

L'organisation candidate (dans un consortium l'organisation cheffe de file) doit disposer d'une bonne capacité de gestion administrative et financière et répondre aux critères d'éligibilité minimaux suivants :

- Enregistrement comme ONG au niveau des autorités maliennes.
- Budget annuel d'au moins 1 million EUR (moyenne des 5 dernières années).
- Un conseil d'administration composé de plusieurs membres qui ne sont pas impliqués dans les activités opérationnelles.

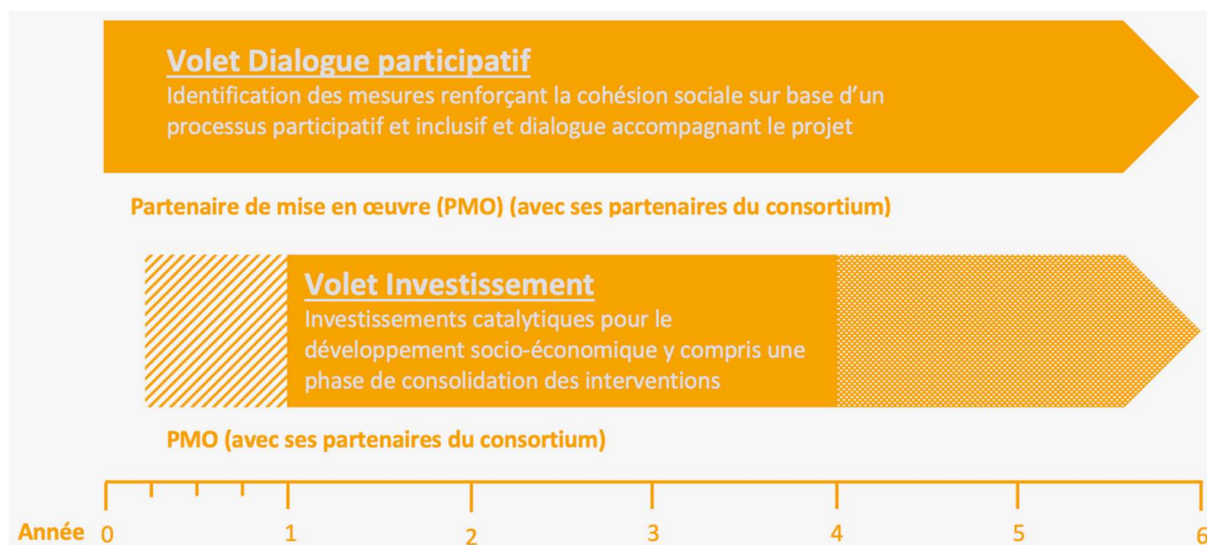
¹ La région Arc Sud comprends les 3 régions Koulikoro, Sikasso et Kayes selon la subdivision administrative avant le découpage en février 2023. Les organisations candidates sont sensé de choisir une zone d'intervention bien limité qui permet de créer de synergies effectives.

2 Objectifs et approches

La Fondation finance des interventions au développement visant à l’amélioration des moyens de subsistance, à l'accès aux infrastructures socio-économiques ainsi qu’à la création d'emploi dans les zones d’intervention. Les projets de construction et de réhabilitation ou d’extension d'infrastructure et les mesures d'accompagnement, tels que les formations et/ ou des activités génératrices de revenus sont éligibles dans le cadre du projet.

Les projets doivent contribuer à un développement inclusif et harmonieux dans le cadre des plans de développement locaux, à la gestion durable des infrastructures et au renforcement de la cohésion sociale. Pour cette raison, la sélection des interventions à mettre en œuvre est réalisée par un processus de dialogue participatif et inclusif avec une large participation de la population (en respectant la diversité des bénéficiaires et leurs besoins), des autorités compétentes et d’autres parties prenantes dans la zone choisie.

En général, un projet commence par le volet "Dialogue participatif ", dans lequel les priorités pour la suite du projet sont définies par la population et les autorités locales. Cependant, si un tel processus a déjà été mené avant l’élaboration de ce projet, le projet peut commencer directement par le volet "Investissement" pour certaines interventions. Dans ce cas, une documentation détaillée du processus ainsi que des besoins qui en découlent, doit être fournie dans le cadre de la soumission du projet.



3 Procédure de candidature

La procédure de candidature se déroule en plusieurs étapes. Afin de permettre une large participation, la première étape consiste à soumettre une note conceptuelle succincte sans aucun document justificatif. Dans la note conceptuelle, les candidats se présentent et décrivent leur idée de projet dans les grandes lignes.

Au cours de la deuxième étape, la fondation mènera des entretiens approfondis avec les candidats prometteurs.

Lors de la dernière phase du processus de sélection, deux à trois candidats seront invités à soumettre des propositions de projet élaborés, y compris un budget détaillé pour la première phase du projet qui correspond au premier volet allant du dialogue jusqu'à la validation des interventions à financer. Ces candidats seront également évalués en termes de capacités techniques, financières et administratives. La décision finale sera prise par le Conseil Stratégique de la Fondation, sur base d'une proposition du Conseil de Direction.

3.1 Session d'information

La Fondation organise une session d'information pour l'appel à propositions **le 12 septembre 2024 à 11h30 (heure de Bamako) par vidéo-conférence**. Les organisations intéressées doivent s'inscrire par courriel pour recevoir les informations correspondantes. Adresse E-mail : projets@facilite-g5sahel.org

Plus d'informations utiles seront publiés sur le site-web de la Fondation:

- [Appels à propositions | Facilité Sahel \(facilite-g5sahel.org\)](#)
- [Documents | Facilité Sahel \(facilite-g5sahel.org\)](#)

3.2 CRITERES DE SELECTION

Étant donné qu'il n'est généralement pas encore possible de fournir des informations précises sur les activités exactes (compte tenu du dialogue avec la population), les candidatures seront évaluées entre autres sur

- La justification et la délimitation de la zone d'intervention choisie
- La connaissance et la prise en compte du contexte et des activités existantes dans la région d'intervention
- La description précise de la méthodologie pour le dialogue et l'identification des interventions d'investissement catalytique
- La présentation des approches afin de respecter l'inclusivité et la sensibilité aux conflits
- Pour les consortiums : les rôles respectifs des différents partenaires dans la planification et la gestion du projet et la répartition des responsabilités

3.3 Programme indicatif du processus :

Etapes	Périodes	Détails
Session d'information	12/09/2024	Vidéoconférence
Publication de l'appel à propositions	13/09/2024	Sur le site de la Facilité et d'autres plateformes maliennes
Remise de la note conceptuelle par les ONG intéressées	18/10/2024	
Entretiens avec les candidats prometteurs (vidéoconférence)	28/10 au 04/11/2024	Les invitations seront envoyées aux organisations concernées
Invitation des candidats finalistes	11/11/2024	Le canevas de projet sera partagé avec les finalistes
Remise de la documentation administrative par les candidats finalistes	25/11/2024	Une liste sera demandée
Visite des Finalistes pour l'appréciation des capacités techniques, administratives et financières	Janvier 2025	Un calendrier sera convenu à temps
Remise des propositions de projet complètes par les candidats finalistes	06/01/2025	Possibilités d'échanges pour mieux comprendre la proposition
Décision sur l'attribution du projet	Jan./Fév. 2025	
Conclusion de la convention de financement	Fév./Mars 2025	
Début estimatif du projet, versement des premiers subsides	Mars/Avril 2025	

N.B. : Le contenu et les procédures décrits dans le préavis ne sont pas juridiquement contraignants pour la Fondation et peuvent être modifiés lors de la publication de l'appel à propositions.